

● (1140)

Partout au Canada, des gens m'ont fait part des problèmes qu'ils éprouvent avec les banques. En effet, il semble que les banques aient adopté deux façons de procéder très insidieuses. Tout d'abord, nombre de petites entreprises ont dû payer un supplément pour pouvoir emprunter de l'argent. Je ne parle pas ici des intérêt exorbitants qu'elles doivent verser, puisque qu'elles ne réussissent pas à obtenir d'aide en vertu du programme des obligations pour l'expansion de la petite entreprise. Il s'agit, par exemple, d'un petit entrepreneur qui, pour obtenir un prêt de \$100,000, devra emprunter \$100,000 et rembourser à la banque la somme exigée pour un emprunt de \$110,000 alors qu'il n'aura obtenu que \$100,000. En d'autres termes, la banque exige une prime qui, en un certain sens, constitue un prélèvement frauduleux sur la somme que l'entrepreneur tente d'emprunter.

Les gens avec qui je me suis entretenu depuis deux ou trois mois m'ont informé d'un fait encore plus troublant. En effet, pour qu'un agent de prêt examine leur demande, ils ont dû, paraît-il lui offrir un billet pour Las Vegas ou deux semaines de vacances pour lui et sa femme à Hawaï ou dans les Antilles. Autrement dit, certains Canadiens commencent à se conduire de la même façon que dans certains autres pays que nous critiquons parce qu'ils acceptent des pots de vin. Cette pratique est devenue un mode de vie pour bon nombre de petites entreprises au Canada et il faut faire la lumière à ce sujet. Nous devons porter au grand jour les cas où des petites entreprises sont appelées non seulement à faire un cadeau aux agents de prêt, mais également à verser un supplément, en plus du remboursement du prêt demandé. Comme je l'ai dit dans mon exemple, si bon nombre de petites entreprises canadiennes veulent emprunter \$100,000, à l'heure actuelle, elles doivent demander \$110,000 mais s'attendre à n'en obtenir que \$100,000. C'est devenu chose relativement courante.

On pourrait citer aujourd'hui bon nombre d'exemples du manque d'orientation ou de politique du gouvernement, notamment dans l'agriculture, le tourisme, le secteur de la petite entreprise, la pêche, l'industrie de fabrication et même les industries de technologie de pointe. Quelle est la politique du gouvernement à l'égard de la technologie de pointe? Quelles industries cherche-t-il particulièrement à encourager dans ce secteur? Il reste bien des questions en suspens à ce sujet, et cela, parce que le gouvernement ne propose aucune orientation. En effet, le gouvernement n'a pas su donner d'orientation à un pays qui a désespérément besoin qu'on lui dise où il va.

Lorsque, au hasard de tournées dans le pays, on demande aux habitants des villages ruraux, des villes et des grands centres urbains où le gouvernement nous mène et quelle voie il suit sur le plan économique, personne ne peut donner de réponse intelligente, car le gouvernement ne nous donne aucune orientation. Le gouvernement du Canada a renoncé à sa responsabilité à cet égard et il a décidé, au contraire, de se contenter d'acheter les Canadiens. Bien que j'hésite à utiliser ce terme, il

### *Pouvoir d'emprunt*

est évident que le gouvernement offre de l'argent à certaines régions du pays pour répondre à leurs besoins courants alors que certaines autres reçoivent aide et encouragement simplement dans le but de soutenir leur économie, alors que l'ensemble du pays est laissé sans orientation générale.

Pour terminer, il est peut-être temps de dire qu'en cette époque préélectorale, comme le gouvernement admet qu'il lui faudra un miracle pour rester en selle, il pourra peut-être commencer à fournir une orientation au pays. Faute de quoi, les Canadiens lui demanderont de céder la place à un parti qui voit loin et qui a une idée de ce que le pays pourra devenir si on lui en donne la possibilité.

**Le président suppléant (M. Corbin):** Y a-t-il des questions ou des commentaires? Passons au débat.

**M. Joe Reid (St. Catharines):** Monsieur le Président, pour la septième fois cette session, nous débattons d'un projet de loi sur le pouvoir d'emprunt et depuis 18 mois, les exposés budgétaires se multiplient. Voilà qui montre bien la profonde ineptitude et l'incompétence de ce gouvernement. Comme le disait le député précédent, le gouvernement ne sait plus où il va, il n'offre ni orientation ni leadership. Les députés de l'autre côté ne font que se présenter pour voter, comme nous l'avons vu aujourd'hui, sans se poser de questions sur l'inertie de leur gouvernement.

Aujourd'hui, le ministre des Finances (M. Lalonde) nous demande encore 14.7 milliards de dollars. Selon lui, c'est une demande raisonnable. Voyons ce qu'il en est. Il y a 11 mois, le ministre voulait 6.6 milliards; il y a neuf mois, il réclamait 11 milliards; il y a six mois, il se contentait de 4 milliards; mais il y a deux mois, il en voulait 19. En moins de 12 mois, si l'on compte ce qu'il sollicite aujourd'hui, le ministre des Finances a demandé au Parlement l'autorisation d'emprunter 55.3 milliards de dollars.

Ce n'est là qu'un aspect de la question. L'autre, ce sont les quatre budgets qui ont créé tant d'incertitude et démontré l'incompétence du gouvernement, son incapacité d'assurer le leadership, de proposer une orientation.

Le budget de juin 1982 détruisait de fond en comble le budget de novembre 81; celui d'octobre 1982 faisait la même chose à l'égard du budget de juin et ce celui d'avril 1983 jetait aux orties le budget d'octobre 82. La seule constante que l'on trouve dans tous ces budgets, c'est: «Emprunter, emprunter et continuer à emprunter».

L'opposition n'a pas suffisamment de membres pour empêcher le gouvernement de contracter de nouveaux emprunts ou de nous entraîner à la ruine. Ce que nous pouvons faire, et c'est notre devoir de députés, c'est faire ressortir l'effet que ces emprunts auront sur tous les Canadiens et montrer comment nous en sommes arrivés là. Après les prochaines élections, nous serons certainement assez nombreux pour nous tirer de ce désastre et mettre un terme à cette irresponsabilité financière.